

Rapport annuel 2024

La « Fondation pour l'éducation numérique au Burkina Faso » néerlandaise est reconnue comme personne morale ANBI depuis décembre 2022. En 2023, seuls des travaux préparatoires ont été effectués et 2024 a été la première année au cours de laquelle un certain nombre de questions pratiques ont pu être abordées et les contacts nécessaires ont été pris.

Ceci dans un climat général au Burkina Faso caractérisé par une nouvelle détérioration de la situation sécuritaire. D'une part, cela rend notre travail plus difficile, mais en même temps de plus en plus nécessaire.

Pour les citoyens néerlandais, le ministère des affaires étrangères a attribué la couleur rouge à la quasi-totalité du territoire du Burkina Faso. Cela signifie une interdiction de voyager en toutes circonstances. Seules la capitale Ouagadougou et Bobo Dioulasso, la deuxième ville du pays, ont reçu la couleur orange, ce qui signifie qu'il ne faut voyager qu'en cas de nécessité absolue. Il n'est pas non plus possible de se rendre dans ces villes par la route, car elles ne sont pas sûres.

Heureusement, nous avons depuis des années un partenaire fiable au Burkina Faso, qui est très actif sur le terrain et dispose d'un vaste réseau.

Compte tenu des circonstances, nous n'avons pas encore pu commencer les activités principales prévues dans nos plans, mais un certain nombre d'activités utiles ont néanmoins pu être entreprises. Aux Pays-Bas, il s'agissait de collecter du matériel utile à l'enseignement technique. Depuis lors, deux envois ont été effectués avec une grande quantité de matériel divers. Certains d'entre eux ne sont pas directement liés aux sujets numériques mais sont importants pour de nombreuses écoles qui manquent de tout. Il s'agit par exemple de 10 microscopes. En outre, plus de 20 ordinateurs portables et un serveur ont été envoyés, ainsi que de nombreux équipements WIFI.

Au Burkina Faso, une première bibliothèque numérique pourrait être mise en place où des ordinateurs portables seraient mis à la disposition des élèves qui pourraient ainsi acquérir une expérience numérique pour la première fois de leur vie. De plus amples informations sont disponibles sur le site web.

D'un point de vue financier, l'organisation suivante est pertinente ; étant donné que les activités ont commencé à la mi-2023, 2024 comprend également les activités du second semestre 2023.

La valeur des nombreux articles matériels qui ont été donnés ne peut être qu'estimée. La politique est qu'il n'y a pas de stocks et qu'ils n'apparaissent donc pas dans le bilan. Dès qu'il y a suffisamment de matériel à expédier, nous le faisons. Hormis un solde bancaire peu élevé, il n'y a pas d'autres actifs financiers. Les coûts les plus élevés sont les frais d'expédition, pour lesquels nous dépendons entièrement des dons. Quelques fois par an, nous pouvons louer un espace dans un conteneur qui part pour le Burkina Faso.

Revenus :

dons en faveur des enfants (estimation) : 30 000 euros

dons en espèces : 264

dons en espèces directement au transporteur : € 1500

Dépenses

chez l'enfant (estimation) : € 30.000

frais de transport : € 1,500

frais bancaires : € 239

solde bancaire au 31 décembre 2024 : € 25